



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E193058

VALABLE JUSQU'AU

14/10/2025

ÉDITÉ LE 12/11/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/08/1996

Forme juridique : SARL

Capital : 6 099

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siret : 408 474 583 00056

Code NACE : 4399B

Numéro caisse de congés payés : 0009524

Assurance Responsabilité Travaux :

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD CA000000306207

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : SOCIETE REUNIONNAISE FIXATIONS
ECHAFAUDAGES

1 RUE DE LA GUADELOUPE
ZAC FOUCHEROLLES
97490 SAINTE CLOTILDE

Téléphone : 06 92 77 32 65

Fax :

Portable : 06 92 77 32 65

Responsabilité légale :

DIJOUX JULIEN RAPHAEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sorefixe@wanadoo.fr

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 066 020

Tranche de classification : CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1411 PROB	Echafaudages (Technicité courante)	12	15/10/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

QUALIBAT REUNION
C/O FRBTP
RUE DU PONT
CS 41051
97404 SAINT-DENIS CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.